

De quinze Juillet _____ an mil huit cent trente-cinq, à dix heures du Matin
ACTE DE DÉCÈS de Pierre Simon Fude Giraud _____

le Jeudi 1er à 10 heures du Matin décédé
de profession Enfant de bapteme Charles de la ville de Coulon profession
Agé de vingt huit ans, né au Poit
département du Var domicilié à Coulon
fil de M. Jean Baptiste Girard

et de *Paul Marie Choisy* Pons,

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Jean Louis Maillou
 âgé de quarante deux ans, profession de moniteur domicilié à Laqueuille
 qui a dit être parent au sieur de défunt et par le sieur Jean Louis Maillou
 âgé de vingt neuf ans, profession de perruquier
 domicilié à Laqueuille qui a dit être voisin d'en de del

Et ont, les déclarans, *signés Avec moi.* _____
 CONSTATE, suivant la loi, par moi *maire d'Argentan, Argentin* _____ remplissant les fonctions d'Officier public
 de la Commune de *Argentan* _____
 lecture du présent acte a été donnée aux déclarans, *après avoir procédé à la*
inscription au présent numéro. _____

Hubbards

11.

Agarraz

Du quinze juillet — au mil huit cent trente-cinq à six heures du Matin
 ACTE DE DICES de Mervin Maruac

décédé
le 4 novembre _____ à l'âge de _____ heures du matin, pour profession _____
d'origine _____
département de _____ âge de _____ ans, né à la paroisse de _____
cité de _____ domicile à _____
fils de _____ épouse née _____, surnaturel

et de Marguerite Magdelaine Lucie
sommeiller de pite Commune de la Cote

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Jean Louis Bouffon
 âgé de vingt deux ans, profession de ouvrier domicilié à la garde
 qui a dit être père d'un enfant défunt et par le sieur Jean
Bouffon — âgé de vingt neuf ans, profession de garçon
 domicilié à la garde — qui a dit être père d'un enfant défunt
 Et, toutes les déclarations, signer avec moi

CONSTATE, suivant les lois, par moi André-Augustin Séguraud, Asses-
seur communal de Orthez remplissant les fonctions d'Officier public, et
lecture du présent acte a été donnée aux déclarans, après avoir vérifié le réel contenu
du présent numéro.

Midtown

11

Agarrap

Du quinze juillet an mil huit cent trente-cinq, à Sept heures du matin
ACTE DE DÉCÈS de Pierre Paul Simon Aillaud

le quartier de gouvemement à long heures du soir décédé
de profession cultivateur
l'âge de vingt-neuf ans, né à Cayeste
l'arrondissement de boches-du-nord domicilié à la-haie
de la pièce actuel

et de *fr. Marie anne paul* veuf de

sur la déclaration à moi faite par le sieur Jean Louis Rouffon
de quarante-huit ans, profession de Normier (domicilié à la guille)
a dit être présent au dit décès et par le sieur Jean
Louis Rouffon âgé de vingt-neuf ans, profession de perruquier
milité à la guille qui a dit être mort de décès

Et ont, les déclarans, signé avec moi, _____
 CONSTATE, suivant la loi, par moi Louise Eugénie Aguerad, Naïve de
mon mari de la garde, _____ remplissant les fonctions d'Officier public ; et
 l'acte du présent acte a été donnée aux déclarans, après avoir vérifié le tout
présent numéro, _____

Mustoe

Memor:

Agave

quinze heures — on mil huit cent trente cinq, à dix — heures du soir
ACTE DE DÉCÈS de Marie Aubert

Georges à sept heures du soir
 âgée de quatre vingt six ans, née à Antenne
 département des Carrires du Rhin domiciliée à la gare
 de Leiden Polignac

et de *Jean Claire Ragouffre* Veuve

La déclaration a été faite par le futur époux Pierre Lequeux
de André Lequeux, profession de cultivateur, domicile à la gare
il a été déclaré de la défunte et par le futur époux
Lequeux, âgé de quarante-huit ans, profession de palefrenier
domicilié à la gare, qui a été déclaré de la défunte.

Et ont, les déclarans, *été et avoir signé*
 CONSTATE, suivant la loi, par moi *substitut aux juges, Général Mouru*
suppléant délégué rempissant les fonctions d'Officier public ;
 que du présent acte a été donnée aux déclarans, *après avoir vérifié le dit*
registre au présent numéro

Agarras